

# De terre De tête

# LES TEMPS DES MÉTIERES

JE ME SOUVIENS

Printemps 2015



## SOMMAIRE

Mot de la présidente .....	2
Prix Rosaline Ledoux .....	2
AGA et Gala Saturne 2015 .....	3
Privilèges aux membres .....	3
Passer du stress à la détresse .....	4 et 5
Mission exploratoire en Suisse .....	6 et 7
Guide d'accueil et de références .....	8
Sondage RQAP .....	8
Promotion des produits et services des membres .....	9
Pancartes de prévention .....	10



[Agricultrices.com](http://Agricultrices.com)

Fédération des agricultrices du Québec

« Notre véritable travail ne fait que commencer.  
Le vote est un moyen et pas une fin. »

Citation de Thérèse Casgrain

## Mot de la présidente

### Saviez-vous qu'en 2015, nous soulignons le 75<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes?

En effet, après 14 années de patience et de déplacements à Québec, année après année, les femmes ont obtenu le droit de vote grâce au projet de loi 18 présenté par M. Adélarde Godbout, le 25 avril 1940. Par cette loi, elles obtiennent le droit de vote et d'éligibilité, et ce, 22 ans après le reste du Canada.

C'est en 1944 que les Québécoises votent pour la première fois aux élections provinciales. À partir des années '40, l'évolution sociale des femmes a progressée. Plusieurs ont été des pionnières dans des domaines qui étaient auparavant réservés aux hommes.

Les femmes ont poursuivi les efforts pour faire reconnaître leurs droits et améliorer leurs conditions de vie. Les traditions et la religion n'ont pas facilité les choses. Différentes lois ont ensuite accordé le droit au travail, la reconnaissance d'être propriétaire d'entreprises, le droit de signer les documents scolaires, la mise en place de services de garde, le droit de conserver leur emploi lorsqu'elles se marient. Elles ont obtenu le droit de travailler enceinte, de prendre un

congé de 15 semaines sans solde et sans garantie d'emploi après le congé. Bien d'autres dossiers ont aussi été défendus et gagnés à plus ou moins long terme.

Ce n'est que vers les années '80 que les femmes en agriculture ont été reconnues comme entrepreneures à part entière. Elles ont ensuite obtenu le droit d'être représentées au sein des organismes agricoles en accédant à la propriété en 1986.

Le chemin parcouru nous laisse croire que tout est fait et que nous avons atteint l'égalité et la parité entre hommes et femmes. Lorsqu'il s'agit de prendre part aux décisions, les femmes sont encore aujourd'hui trop peu nombreuses.

Je vous invite à consulter la ligne du temps de 1600 à nos jours sur le site Internet du Conseil du statut de la femme. Beaucoup d'informations sur le site [histoiredesfemmes.quebec](http://histoiredesfemmes.quebec), trop longues à énumérer, sont fort intéressantes à savoir. Cela remet plusieurs choses en perspective et fera assurément renaître la flamme féministe en vous!

**Raymonde Plamondon**, présidente

Fédération des agricultrices du Québec

## Prix Rosaline Ledoux



**Invitation à faire à tous journalistes que vous connaissez et qui ont écrit un article parlant d'une agricultrice. Ils sont invités à soumettre leur article au prix de journalisme Rosaline Ledoux (il doit avoir été publié entre le 1<sup>er</sup> mai 2014 et le 30 avril 2015).**

Ce concours a été créé par la Fédération des agricultrices du Québec, en 2009, en hommage à cette pionnière du journalisme québécois qui a mis sa plume, de qualité exceptionnelle, au service de la cause des femmes. Le gagnant remportera une bourse de 500 \$.

Nous attendons les articles d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2015 et le gagnant sera connu lors du Gala Saturne qui aura lieu le 31 octobre à l'hôtel Le Victorin de Victoriaville.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet de la Fédération des agricultrices du Québec ([agricultrices.com](http://agricultrices.com)), sous la section Événement/Rosaline Ledoux.

## DATES DES AGA ET GALA EN RÉGION

RÉGIONS	AGA	GALAS
Bas-St-Laurent	9 octobre	7 novembre
Centre-du-Québec	16 septembre	--
Chaudière-Appalaches Ouest	À venir	--
Chaudière-Appalaches Est	À venir	7 mars
Estrie	19 février	--
Lanaudière	30 septembre	20 septembre
Mauricie	18 février	--
Montérégie Est	22 septembre	11 avril
Montérégie Ouest	27 août	3 octobre
Saguenay/Lac-St-Jean	3 octobre	3 octobre

Pour connaître les informations manquantes, tels les heures et endroits, nous vous invitons à consulter le site [agricultrices.com/Evenements](http://agricultrices.com/Evenements).

Fier partenaire du Gala Saturne 2014

### PARTENAIRES PLATINE



### PARTENAIRES OR



### PARTENAIRES ARGENT



- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Secrétariat à la condition féminine

## AGA ET GALA SATURNE 2015

C'est un rendez-vous, encore cette année, à l'hôtel Le Victorin de Victoriaville les 30 et 31 octobre prochain.

Nous vous attendons pour l'assemblée générale annuelle dès 13 h le 30 octobre et pour le Gala Saturne, dès 18 h, le 31 octobre.



## PRIVILÈGES

aux membres



Différents forfaits de téléphonies sans-fil avec ou sans données sont offerts, chez Rogers.



**10 %** de rabais/mois pour la création d'un site pro, en quelques clics.



**20 %** de rabais sur la peinture dans tous les magasins Bétonel.



**10 %** sur les produits en magasins BuroPLUS.



**25 %** de rabais sur les conférences et formations offertes par la Fédération des agricultrices du Québec.



**GRATUIT** pour toutes les membres, la FAQ peut faire la promotion de vos produits agricoles! Vente à la ferme, produits régionaux et transformés, tables champêtres, etc. Profitez d'une plus grande visibilité en communiquant avec nous!

Visiter le [agricultrices.com](http://agricultrices.com) pour plus de détails sur tous nos avantages.

# Passer du stress à la détresse

La campagne est souvent associée à un mode de vie paisible, pourtant le milieu agricole vit des stress considérablement élevés. La météo, l'endettement, les maladies, la réglementation ne sont que quelques exemples de situations occasionnant un stress constant chez les producteurs et productrices agricoles.

En soi, le **stress** est une réaction normale où le corps réagit lorsque survient un changement qui est perçu comme un défi ou une menace. Le cerveau libère diverses hormones permettant de réagir à cette situation. C'est la *réaction d'alarme* qui permet, par exemple, de prendre la fuite en situation d'urgence. Lorsque le corps réussit à bien s'adapter à l'agression survient le *stade de résistance*. Finalement, le *stade d'épuisement* survient lorsque le corps est débordé par un stress qui persiste. Fragilisé, vous tombez malade parce que vos capacités de résistance sont débordées. C'est à ce stade que votre **santé mentale** peut basculer vers la **détresse psychologique**.

Le style de vie aujourd'hui, avec sa cadence souvent infernale et son lot de pressions de performance et de compétitivité, de même que les mutations sociales rapides sont des facteurs qui fragilisent la santé psychologique. Le secteur agricole n'a pas été à l'abri de ces transformations majeures, nécessitant une adaptation constante des producteurs et productrices.

La **santé mentale** se définit brièvement comme l'état d'équilibre psychique d'une personne à un moment donné. Elle résulte d'interactions entre des facteurs de trois ordres :

- des facteurs biologiques, relatifs aux caractéristiques génétiques et physiologiques de la personne;
- des facteurs psychologiques, liés aux aspects cognitifs, affectifs et relationnels;
- des facteurs contextuels, qui ont trait aux relations entre la personne et son environnement.

La proximité entre le milieu de travail et la sphère familiale peut entraîner des difficultés en matière de conciliation travail-famille. Les problématiques rencontrées au travail ou à la maison sont difficilement dissociables. La cellule familiale joue moins efficacement son rôle de « havre de paix » pour réduire le niveau de stress relatif au travail et vice-versa.

La **détresse psychologique** est un processus durant lequel apparaissent des signes de stress persistant et d'anxiété faisant suite à un ou plusieurs événements chez une personne n'ayant pas de troubles d'ordre psychiatrique. Ses signes sont physiques (fatigue, insomnie, douleurs musculaires, migraines...), cognitifs (troubles de l'attention, difficultés de concentration, oublis...), émotifs (accès de colère, tristesse, irritabilité...) et comportementaux (isolement social, consommation d'alcool ou abus de café...).

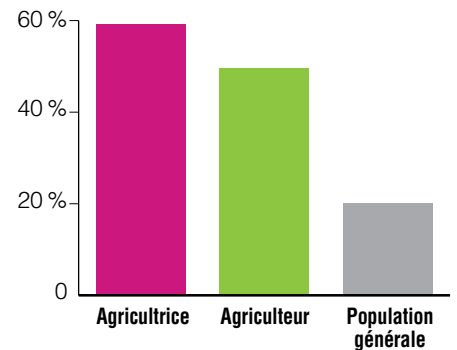
## 10 PRINCIPAUX FACTEURS DE STRESS DES PRODUCTEURS

- Diminution des revenus
- Augmentation des dépenses
- Obligation environnementale
- Bureaucratie (papier à remplir)
- Instabilité des marchés
- Maladie
- Charge de travail
- Coût et incertitude des quotas
- Concurrence mondiale
- Météo

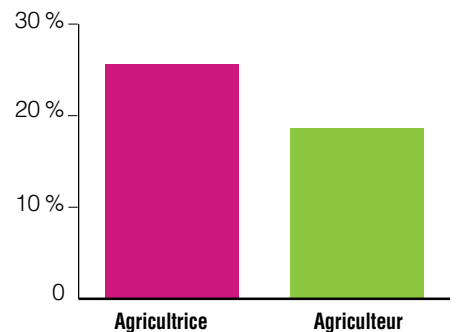
Les préoccupations financières restent les facteurs de stress qui arrivent en tête de liste tant chez les agricultrices que chez les agriculteurs. Les femmes sont toutefois plus affectées par le stress que les hommes. Les différences les plus significatives entre les hommes et les femmes s'observent au niveau de la conciliation travail-famille et de l'endettement.

En 2006, 50,9 % des producteurs présentaient un niveau élevé de détresse psychologique comparativement à 17,5 % en 1997. En agriculture, les femmes (59,2 %) sont davantage touchées par la détresse psychologique que les hommes (49,5 %). La moyenne de la population québécoise est de 20,1 %.

## % DE PRODUCTEURS EN SITUATION DE DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE



## % DE PRODUCTEURS AYANT CONSULTÉ UN SPÉCIALISTE EN SANTÉ MENTALE



Ce sont chez les producteurs de porcs et les agriculteurs âgés de 35 à 54 ans que l'on retrouve les plus hauts taux de stress.

Parmi les producteurs en situation de détresse psychologique élevée, 25,6 % des femmes disent avoir consulté un professionnel de la santé comparativement à 18,6 % chez les hommes. Plusieurs études démontrent que les travailleurs agricoles sont des personnes solitaires et isolées qui ne prennent pas le temps de consulter les ressources en santé existantes. Les motifs invoqués par les agriculteurs pour expliquer pourquoi ils ne consultent pas sont l'orgueil, la fierté, le courage, la fermeté dans l'adversité et l'indépendance reliée à la résolution de problème.

## Les producteurs consultent un peu plus pour des problèmes d'ordres physiques (28,8 %) que psychologiques (19,9 %) relatifs à la détresse psychologique.

SYMPTÔMES PHYSIQUES	SYMPTÔMES ÉMOTIONNELS	SYMPTÔMES COMPORTEMENTAUX
Maux de dos	Colère plus fréquente	Augmentation de consommation d'alcool
Maux de tête	Frustration	Perte d'appétit
Problèmes d'estomac	Impatience	Modification des habitudes de sommeil
Douleur thoracique	Difficulté à contrôler ses émotions	Baisse de concentration
Tension artérielle	Faible estime de soi	Diminution de liens sociaux
Grincement de dents / dents serrées	Dépression	Perte de mémoire
Fatigue	Pensées suicidaires	Procrastination
Diminution de l'appétit sexuel		Irascibilité

### Passer de la détresse au suicide

Les plus forts taux de suicide de la province se trouvent dans les régions principalement rurales comme la Gaspésie, le Bas-St-Laurent et la Mauricie. À l'inverse, ce sont les régions les plus densément peuplées (Montréal, Laval, Montérégie) qui montrent les plus faibles taux de suicide.

Chez les producteurs agricoles, les problèmes reliés à la santé mentale sont non seulement présents, mais importants. Le taux de suicide chez les agriculteurs s'élève à 31,4 suicides / 100 000 personnes annuellement. Ainsi, c'est l'une des professions les plus à risque pour la mortalité par suicide.

Les agriculteurs (5,7 %) sont proportionnellement plus nombreux que la population québécoise (3,9 %) à avoir des idéations suicidaires sérieuses. Le pourcentage de femmes (6,7 %) à avoir sérieusement pensé au suicide est légèrement supérieur à celui des hommes (5,6 %).

### L'isolement social : un facteur de risque important

Le meilleur facteur de protection identifié en santé psychologique est la présence de soutien social. L'environnement social agit à titre de médiateur en protégeant l'individu contre les effets négatifs des agents de stress. Le fait de parler de ses problèmes pourrait aider à laisser aller un excédent de stress, de permettre de voir la situation sous un nouveau jour et favoriser la naissance de solution. Quoique ce soit le facteur financier qui suscite le plus haut niveau de stress, il semble que ce soient le support émotionnel et le soutien sous forme de conseils qui modèrent le plus l'effet de cette source de stress.

60 % des jeunes agriculteurs québécois sont à risque en ce qui concerne l'isolement social.

15 % des jeunes agriculteurs sont isolés socialement.

Plusieurs dénoncent la dévalorisation de l'agriculture, qui fait percevoir les agriculteurs comme des pollueurs ou comme des gens responsables de cruauté envers les animaux. Les différentes crises que vit l'agriculture ont amené une série de mesures sociales et de programmes de subventions visant à contrer les dégradations environnementales et les risques d'épidémies associés à l'élevage industriel et la mondialisation. Les agriculteurs sont parfois perçus comme des quémandeurs d'argent. La reconnaissance de cette contribution personnelle ou sociale est un opérateur de santé essentiel à la santé psychologique des personnes.

La qualité du soutien social chez les agriculteurs est influencée par l'isolement, la compétition grandissante, le déclin de la coopération entre les agriculteurs et la dévitalisation des régions rurales. La mécanisation et l'informatisation de l'agriculture diminuent les occasions de contacts directs avec les autres agriculteurs. La combinaison de ces tendances contribue à l'isolement social et à l'effritement de la solidarité.

### Pour un retour à la vie normale

Des ressources sont disponibles si vous, ou un membre de votre famille, vivez une situation de détresse psychologique. N'hésitez pas à communiquer avec des spécialistes en santé mentale. Plus vite on intervient dans le processus de détresse psychologique et moins il y a de risque que cela se transforme en situation extrême ou en crise.

### Au cœur des familles agricoles

La mission d'ACFA consiste à créer et à implanter des conditions propices à une meilleure santé mentale en milieu agricole pour l'obtention de résultats durables. La population agricole, incluant familles, employés, relève, étudiants, retraités, ainsi que les gens d'affaires du milieu, constitue sa clientèle première. L'organisme agit comme « aide et référence » dans ce milieu, fournissant un soutien qui varie en fonction de l'urgence de la demande.

L'objectif de la « Maison ACFA » est d'offrir aux membres des familles agricoles en difficulté un havre de paix, en marge des activités trépidantes de la ferme, pour leur permettre de récupérer et ultimement, de retrouver la pleine possession de leurs moyens. L'approche privilégiée est celle d'une démarche de relation d'aide où interviennent des spécialistes concernant les problématiques concernées.

Les services sont gratuits et confidentiels.  
[www.acfareseaux.qc.ca/fr](http://www.acfareseaux.qc.ca/fr)  
 450 460-4632

### Autres ressources

Les CLSC et votre médecin de famille peuvent vous offrir divers services ou prendre référence auprès de spécialistes en santé mentale.

Toutes les régions possèdent aussi des lignes d'urgence et des centres de prévention du suicide.

[www.aqps.info](http://www.aqps.info)

Pour toutes situations d'urgence, vous pouvez bénéficier d'une aide téléphonique en prévention du suicide en composant le 1 866 APPELLE (277-3553)

# Mission exploratoire en Suisse

## pour l'Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF)

Dans le contexte de l'AIAF, SWISSAID et l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales ont organisé, du 6 au 16 octobre 2014, à travers toute la Suisse, un « dialogue entre paysannes » d'ici et d'ailleurs, pour échanger sur les défis auxquels elles sont confrontées et faire émerger des solutions. Le départ de ce « tour de Suisse » inédit a eu lieu à Genève. L'organisation a communiqué avec la Fédération des agricultrices afin de participer à titre de « paysanne » à ce bel événement.



### RÈGLEMENTATION

« Nous avons visité une fromagerie Gruyère dont le petit lait servait à nourrir les cochons qui étaient situés à proximité de celle-ci. Ceci ne serait pas acceptable au Québec. »

« Nous avons aussi visité une ferme biologique qui élevait des poules en liberté. Un parc d'engraissement de porc était aussi dans la même cour que l'étable où on faisait la traite des vaches. »

Les deux vice-présidentes de la Fédération, M<sup>mes</sup> Monia Grenier (MG) et Nancy Caron (NC), ont eu l'opportunité de participer à ce tour de Suisse. Les huit agricultrices venues du Tchad, de Colombie, du Myanmar et du Canada ont sillonnées la Suisse pour rencontrer des femmes, dans leurs fermes, où ont été organisées des conférences publiques. À chaque halte, débats et échanges passionnants furent au programme entre paysannes d'ici et d'ailleurs, pour évoquer les défis auxquels elles sont confrontées, ce qui les différencie et ce qu'elles ont en commun. Ce tour de Suisse s'est terminé à l'OLMA, la célèbre foire annuelle de l'agriculture helvétique où M<sup>me</sup> Nancy Caron, 2<sup>e</sup> vice-présidente, a été invitée, à titre de paneliste, à parler de son entreprise et des principaux défis agricoles québécois, devant plus de 500 personnes.

**La Fédération des agricultrices a donc organisé une entrevue avec les deux femmes afin de percevoir leur impression de leur voyage.**

*Quels étaient les principaux objectifs de la Swissaid en lien avec cette mission?*

**MG :** Pour échanger sur les défis auxquels les femmes (paysannes) sont confrontées et faire émerger des solutions.

*Quelles sont les principales ressemblances et différences au point de vue agricole entre le Québec et la Suisse?*

**NC :** L'agriculture en général est beaucoup plus intensive grâce à leur température. Aussi, les vaches laitières reçoivent de l'herbe fraîchement coupée, ainsi que du maïs récolté vert à tous les jours. Elles sortent dehors après chaque traite au pâturage. Ici au Québec, la très grande majorité de ferme laitière garde leur vache à l'intérieur à l'année. Mais au point de vue génétique, c'est clair que le Québec est plus avancé.

**MG :** Ils reçoivent beaucoup de subventions pour l'alpage des animaux. On gagnerait à faire ça au Québec car il y a beaucoup de terres laissées en friche et la beauté du paysage en





« Quelle chance unique d'aller rencontrer des femmes des autres continents et de voir leur façon de vivre et l'agriculture qu'elles pratiquent. Visiter la Suisse était pas mal aussi! »

- Nancy Caron

## « INOUBLIABLE » ET « MAGNIFIQUE »

Deux mots décrivant l'expérience vécue par nos voyageuses

Suisse en vaut vraiment la peine. Là-bas il n'y a aucune perte de terrain; les animaux pâturent partout. Quand ils bâtissent des stabulations libres, le gouvernement aide également pour le confort des animaux.

*Un pays comme la Suisse se voit-elle aux prises avec des problématiques similaires au Québec comme l'accaparement des terres ou la formation?*

**NC:** La Suisse protège leur terre agricole. Si un producteur arrête de produire ou prend sa retraite, la terre est louée aux voisins mais elle reste le bien de la famille.

**MG:** Pour ce qui est de la formation, ils sont obligés de se former pour acheter l'entreprise et c'est une formation de 3 ans. Il y a aussi un cours de 1½ an pour les paysannes (apprendre à bien tenir maison, faire la couture, la comptabilité, faire un jardin, la transformation alimentaire).

*Comment la notion d'agriculture familiale est différente pour chacun des pays présents?*

**MG:** La famille c'est important dans tous les pays. Pour les pays comme la Birmanie, le Tchad et la Colombie, ils cultivent leur terre essentiellement pour nourrir leur famille. La famille est d'autant plus importante pour s'occuper des cultures.

*Comment les paysannes présentent décrivaient le syndicalisme agricole dans leur pays? Retrouve-t-on des structures similaires à celle de l'UPA?*

**NC:** Oui, il y a l'Union des paysannes Suisses comme notre FAQ. Ce mouvement regroupe les paysannes et les femmes rurales et l'Union des paysans Suisse. L'effectif de cette organisation pour 2013 était de 60 070 membres. Les paysannes suisse trouvent également qu'il n'y a pas assez de femmes dans leurs instances décisionnelles.

*Quel élément a été le plus marquant au cours de votre mission en Suisse?*

**NC:** La visite aux alpages a été vraiment surprenante! Aussi, les routes rurales étaient très étroites et nous devons céder le passage aux vaches qui revenaient des pâturages pour la traite.

**MG:** L'accueil était très chaleureux dans chacune des fermes visitées. Les paysannes et les paysans étaient généreux de leur temps passé avec nous. Ils étaient très fiers de nous présenter leurs entreprises. Ils travaillent très fort pour la beauté du paysage et c'est vraiment de toute beauté la Suisse!

*Quelle est la place des femmes dans la pratique de l'agriculture dans les autres pays présents?*

**NC:** Elles exploitent de petites entreprises avec de petites superficies et quelques animaux.

**MG:** Les femmes s'occupent des champs. Elles ont la responsabilité de faire en sorte qu'il ne manque de rien pour nourrir la famille.

## Formation pour les administratrices

### Une initiative née d'un besoin réel

Lors de l'AGA 2013, plusieurs membres ont mentionné qu'elles croyaient fermement au bienfondé de la Fédération, en sa mission, mais ne savaient pas quoi dire pour encourager les femmes à adhérer. C'est alors qu'est née l'idée de revisiter le guide d'accueil des administratrices de la FAQ et de permettre aux agricultrices siégeant dans les syndicats locaux d'en apprendre davantage sur l'organisation et ses dossiers.

Afin de s'assurer de la bonne compréhension des enjeux et du rôle que ces femmes ont au sein de la structure de l'UPA, une tournée de formation dans chacune des régions est actuellement en cours pour former les administratrices ayant un poste *Agricultrice* au sein des syndicats locaux et celle des CA des syndicats d'agricultrices régionaux.

### Portrait de la présence des femmes dans les syndicats locaux

Au total, il y a 92 syndicats locaux à l'UPA et, de ce nombre, il y a 26 postes d'agricultrices vacants. Parmi ceux-ci, 16 font partie de deux régions administratives (Outaouais-Laurentides et Gaspésie-les Îles) où aucun

syndicat d'agricultrices n'était présent. Ces fédérations régionales n'ont donc pas créé de poste spécifique pour les agricultrices au sein de leurs conseils d'administration.

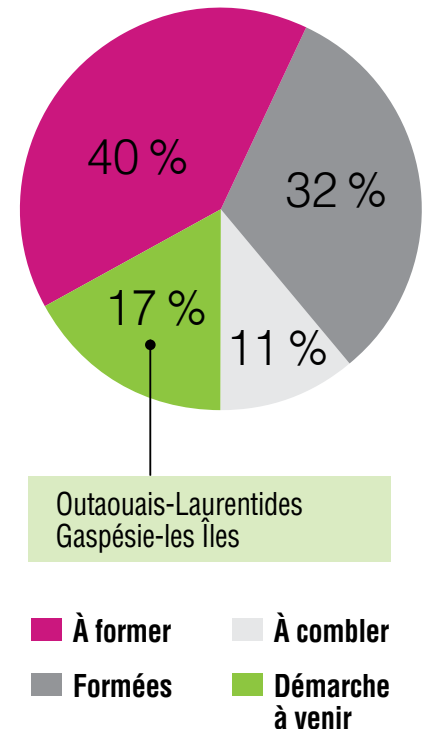
L'objectif cette année est donc de combler les 10 postes toujours vacants où les Agricultrices des différentes régions sont actives.

### Formation

En date du 30 avril, 29 administratrices et trois invitées ont eu l'opportunité de suivre la formation de deux heures dans leur région respective ou par visioconférence. C'est 32 % des administratrices des syndicats locaux qui ont donc été formées. Les commentaires sont exceptionnellement positifs, tant au niveau de la qualité de l'information, du dynamisme de la présentation, de la durée et des outils avec lesquels les femmes repartent.

Cette formation a comme but d'amener les administratrices à développer un argumentaire afin d'encourager les agricultrices à devenir membre de l'organisation. De plus elle rafraîchit la mémoire aux pionnières et initie les nouvelles sur l'historique du mouvement syndical agricole, au rôle que doit tenir une administratrice dans un CA et fait état d'un portrait clair de la place des femmes dans l'UPA.

### POURCENTAGE D'ADMINISTRATRICES FORMÉES ENTRE JANVIER ET AVRIL 2015



## Sondage RQAP



Un court sondage concernant l'accès au Régime québécois d'assurance parentale du Québec (RQAP) a été mis en ligne du 11 mars au 1<sup>er</sup> avril 2015. Il visait à connaître les principales problématiques relatives à l'accès aux prestations. Sur les 41 répondantes, 22 d'entre elles ont fait une demande de prestation entre 2006 et 2015. La très grande majorité des répondantes (83,3 %) n'ont eu aucun problème à avoir accès au programme. D'autre part, 11,11 % ont reçu des prestations, mais avec des contributions inférieures à leurs attentes, car elles ne pouvaient cesser totalement leurs activités d'entreprise. Finalement, le 5,56 % n'y ayant pas eu accès était parce que leur entreprise n'avait généré aucun bénéfice l'année précédant leur demande. Globalement, le programme semble répondre à la réalité des familles. Il est donc inopportun de faire des démarches afin de modifier le programme.

# AVIS IMPORTANT

## Période de renouvellement et d'adhésion

Les administratrices réunies en conseil d'administration de la FAQ, les 29 et 30 avril dernier, ont unanimement résolu de n'avoir qu'une seule période de renouvellement pour leurs membres, et ce, afin d'alléger les charges administratives des syndicats d'agricultrices régionaux et des employées de la Fédération.

Cette période de renouvellement sera du **1<sup>er</sup> août au 10 octobre** de chaque année. Vous devez envoyer votre paiement à votre syndicat au plus tard le 10 octobre de chaque année afin de rester membre et de vous prévaloir de votre droit de vote à l'AGA de la FAQ, le cas échéant.

Cette année, un rappel sera envoyé au début du mois de juillet pour TOUTES LES MEMBRES, peu importe la période à laquelle elles ont l'habitude de payer leurs frais annuels. Cette démarche s'effectuera à chaque année par la Fédération des agricultrices, ce qui réduira les coûts directs pour les syndicats en région.

Une nouvelle membre qui adhère en dehors de la dite période, devra payer la somme complète des frais annuels, et ce, peu importe la date de son adhésion. Son renouvellement se fera ensuite dans la période du 1<sup>er</sup> août au 10 octobre.

**HEUREUSEMENT,  
vous n'êtes plus seule!**

**DEVENEZ MEMBRE  
DE LA FÉDÉRATION DES  
AGRICULTRICES DU QUÉBEC**

**POUR INFORMATION :  
450 679-0540 #8469**



**Agricultrices.com**



**NOUVEAUTÉ**

## Promotion des produits et services des membres

La Fédération des agricultrices du Québec s'est donnée comme mandat de faire la promotion des produits et services de ses membres en proposant diverses techniques de visibilité. Cette promotion est gratuite et réservée à ses membres. À chaque numéro du bulletin, une membre présentera ses produits et services. À quand votre tour ?



### **Ferme La Cueille**

entreprise maraîchère en opération depuis 1982

Louise Villeneuve,  
membre des Agricultrices de la Mauricie

### **Site champêtre et convivial**

NOUS OFFRONS EN KIOSQUE :

- fraises
- divers légumes
- framboises
- tartes
- bleuets
- produits transformés
- maïs sucré

Auto-cueillette : fraises et framboises

Notre saison de production s'étend de la mi-juin à la fin septembre

574 Des Dalles, Saint-Etienne-des-Grès G0X 2P0  
819 535-3015

**villouise@hotmail.com**  
**www.fermelacueille.ca**

# LES FEMMES FONT BOUGER LES CHOSES



**SONDAGE EN LIGNE**  
**agricultrices.com**

## Votre opinion est importante !

D'une durée d'une dizaine de minutes, il est disponible jusqu'au 7 septembre 2015.

Il s'adresse à toutes les femmes en milieu rural, qui représentent une force économique et communautaire pleine de ressources. Les participantes au sondage auront la chance de gagner l'une des deux cartes de crédit prépayées d'une valeur de 100 dollars chacune.

## Merci de votre participation !

Plus les réponses seront nombreuses, plus elles permettront de comprendre les besoins actuels des femmes en milieu rural et d'orienter les actions de la Fédération et de ses partenaires.

Pour de l'information supplémentaire :  
Fédération des agricultrices du Québec, 450 679-0540 (poste 8469)  
Courriel : fed.agricultrices@upa.qc.ca

## PANCARTES DE PRÉVENTION

La prévention est au cœur des préoccupations des agricultrices. C'est pourquoi la Fédération a conçu ces affiches pour sensibiliser la population aux dangers qui entourent une exploitation agricole.



### Gardez cette porte fermée

**25 \$ tx incluses**

En aluminium, deux couleurs, surface réfléchive blanche, trous de 7/16 aux quatre coins et de grandeur 12 x 12 po.

### Attention à nos enfants

**20 \$ tx incluses.**

En plastique (pvc) et résiste aux intempéries, 3 couleurs, dessin accrocheur et de grandeur 18 x 24 po + frais d'envoi s'il y a lieu Disponible auprès de vos syndicats régionaux



## SYNDICATS RÉGIONAUX DES AGRICULTRICES

Vous voulez correspondre avec votre syndicat régional, voici les numéros de téléphone :

- Bas-St-Laurent ..... **418 723-2424**
- Centre-du-Québec ..... **819-758-9938**
- Chaudière-Appalaches Est ..... **418 856-3044**
- Chaudière-Appalaches Ouest ..... **418 424-3273**
- Estrie ..... **450-532-4478**
- Lanaudière  
incluant Outaouais–Laurentides ..... **450 753-7486** #235
- Mauricie ..... **819 378-4033** #240
- Saguenay/Lac-St-Jean incluant  
les régions de l'Abitibi-Témiscamingue  
et Capitale Nationale/Côte-Nord ..... **418 545-6775**
- Montérégie Est ..... **450 774-9154** #5224
- Montérégie Ouest ..... **450 427-2680**

Le bulletin Femmes de Terre, Femmes de Tête est une publication de la Fédération des agricultrices du Québec, distribué aux membres des syndicats régionaux d'agricultrices. Il est également disponible sur abonnement (10 \$ + TPS +TVQ) auprès de la Fédération des agricultrices au : 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil Qc, J4H 4E7 | Tél. 450 679-0540 poste 8469 | Téléc. 450 463-5228 | fed.agricultrices@upa.qc.ca

[www.agricultrices.com](http://www.agricultrices.com)

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015 | Bibliothèque nationale du Canada | ISSN 0840-6030

